

CP du 06/07/2022 - NADA Lille

En réaction à la décision du préfet d'octroyer l'autorisation environnementale

Objet : Autorisation environnementale d'agrandissement de l'aéroport de Lille-Lesquin : l'avis des populations et des experts ignoré !

Aujourd'hui, mercredi 6 juillet, le préfet du Nord a validé l'autorisation environnementale pour le projet dit de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin. L'association NADA Lille, constituée pour s'opposer à ce projet jugé anachronique et climaticide, dénonce cette décision « intolérable » dans le contexte d'urgence climatique qui est le nôtre. Le projet, soutenu par la Région et la MEL, mais pas par la mairie de Lille et les communes les plus concernées, vise un quasi doublement du trafic aérien sur l'aéroport à l'horizon 2039.



Photo Alice Gosselin lors de la manifestation organisée par NADA Lille le 18/06/2022

Malgré l'avis de la CCE de l'aéroport (Commission Consultative de l'Environnement), laquelle avait voté contre le projet d'extension de l'aéroport à 11 voix contre 8 le 23 juin dernier, le préfet du Nord a maintenu son arrêté préfectoral d'autorisation environnementale de développement de l'aéroport de Lille-Lesquin, lequel avait été validé par le CODERST lors de sa réunion du 29 juin, avec 2 voix contre et 2 abstentions.

En novembre 2021, l'Autorité Environnementale (AE) avait rendu un avis comportant deux réserves majeures concernant le projet. La première portait sur les projections de diminution des émissions de gaz à effet de serre qui reposent, selon l'AE, sur des « hypothèses non réalistes ». L'AE pointe notamment que le solde des émissions de GES générées sera finalement supérieur aux émissions évitées ou compensées. La seconde réserve soulignait le manque de mesure concernant la préservation de la santé humaine face au bruit et à la pollution de l'air engendrée. Au regard de ces réserves, qui n'ont pas donné lieu à une modification du projet, l'association NADA déplore cette décision qui, à nouveau, va à l'encontre des enjeux climatiques actuels. Antoine Pattyn, porte-

parole de NADA, s'interroge : « Monsieur le Préfet a-t-il seulement lu le rapport ? Est-il au courant des objectifs de la MEL ? On ne peut pas s'engager sur -45% d'émission et ne pas diminuer le trafic aérien ! On ne peut pas s'engager sur la préservation de l'eau sur la MEL à grands coups de communication et ne pas diminuer le survol de la nappe de la craie. »

Cette décision ne prend pas en considération l'avis des populations concernées. Capucine, membre de NADA Lille rappelle : « L'avis du préfet du Nord est contraire à la totalité des avis d'experts et de citoyens qui ont pu s'exprimer sur le sujet : contraire à l'avis de l'autorité environnementale, contraire aux 1500 contributions lors de l'enquête publique, contraire aux décisions des 37 conseils municipaux concernés représentant 55.000 personnes, et enfin contraire à l'avis de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport.» Les membres de NADA Lille espèrent que les maires des deux communes appelées à signer le permis de construire ne le signent pas, afin de mettre un coup d'arrêt au projet. « Mme Mulliez (mairie de Fretin) et M. Ambroziewicz (mairie de Lesquin), ont une lourde responsabilité : celle de porter la voix de tous les opposants à un projet délétère et anachronique » précise Pascal Verbeke, membre de NADA et habitant de Fretin.

L'association NADA Lille, [forte de 12.500 soutiens sur sa pétition en ligne](#), entend poursuivre la lutte contre l'extension de l'aéroport devant les tribunaux s'il le faut. « Face au rouleau compresseur de ce dossier, nous sommes légitimes à aller devant la justice pour faire échouer ce projet, qui n'est ni souhaitable, ni souhaité, comme le montrent les multiples réserves exprimées. » martèle Charlène Fleury « Lorsque nous avons rencontré M. Coulon, président du SMALIM, la semaine dernière, celui-ci continuait de soutenir un projet dont la décision remonte à 2019. C'est absurde. Moi, si j'avais pris une mauvaise décision en 2019, je serais en train de tout faire pour revenir dessus en 2022... »

Contact presse : Charlène Fleury - non_aeroport_lesquin@protonmail.com